



DREAL Analyses

Immatriculations des voitures particulières en Hauts-de-France : bilan 2024

N°2

Octobre 2025

En 2024, un peu plus de 723 000 véhicules particuliers ont été immatriculés dans les Hauts-de-France, soit +2,8 % sur un an. 73 % des voitures particulières sont immatriculés sur le marché de l'occasion, soit près de 528 100 véhicules. Dans la région, la majorité des immatriculations concernent des voitures essence. La part de l'électrique reste stable par rapport à l'année précédente, le diesel poursuit son repli.

En 2024, un peu plus de 723 000 voitures particulières ont été immatriculées dans les Hauts-de-France sur le marché du neuf et de l'occasion, contre un peu plus de 703 000 en 2023 (► 1). Sur la période, les immatriculations ont augmenté de 2,8 %, contre 1,3 % en France entière. Dans la région comme au national, le volume des immatriculations reste en dessous du niveau atteint avant

la crise sanitaire (plus de 878 100 immatriculations dans les Hauts-de-France en 2019).

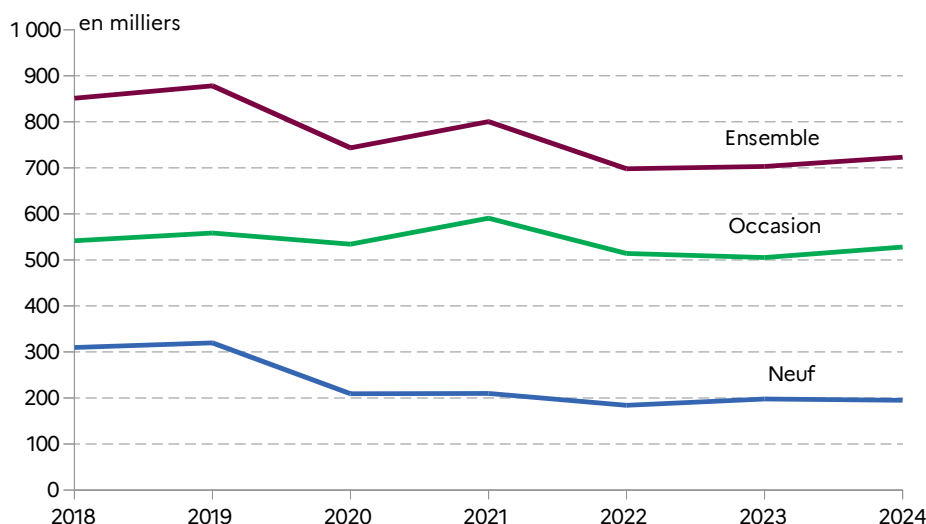
Sur le marché du neuf, près de 195 000 voitures particulières ont été immatriculées en 2024 contre 197 800 en 2023, soit une baisse de 1,4 %. Au premier trimestre 2024, les ventes de voitures neuves progressent avant de décliner le reste de l'année.

Près de 528 100 véhicules ont changé de propriétaire contre 505 300 en 2023, soit une hausse de 4,5 %. Les ventes de véhicules d'occasion représentent 73,0 % de l'ensemble des immatriculations de la région.

57,3 % des voitures neuves achetées par des entreprises

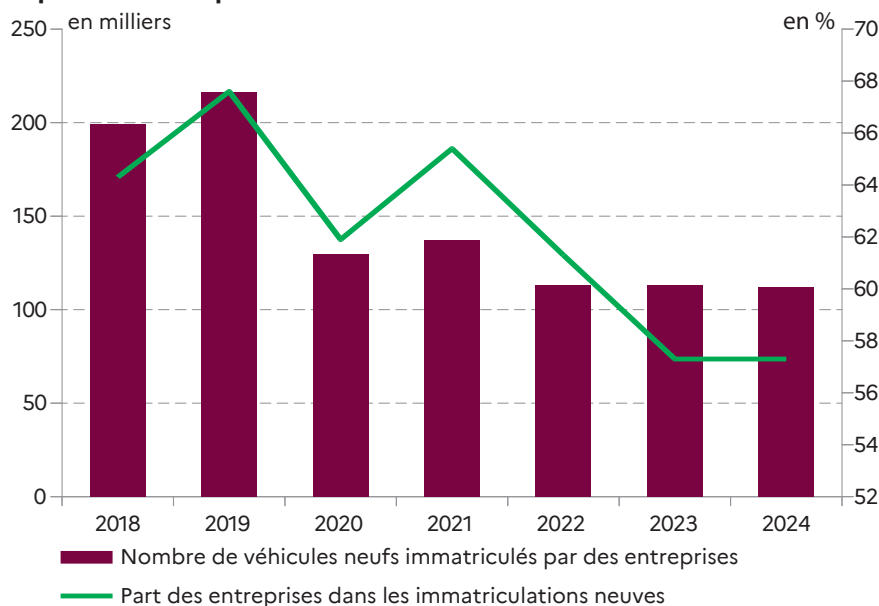
En 2024, près de 111 800 véhicules ont été immatriculés par des entreprises dans les Hauts-de-France, contre un peu plus de 113 300 véhicules en 2023, soit une baisse de 1,3 % (► 2). Les entreprises renouvellent leurs flottes essentiellement par l'achat de véhicules neufs. Les véhicules immatriculés par les entreprises représentent 57,3 % des immatriculations de voitures neuves en 2024 dans la région, une part plus importante qu'au national (52,6 %). Sur le marché de l'occasion, seules 3,7 % des immatriculations sont réalisées par des entreprises (-1,5 point entre 2023 et 2024) soit moins de 20 000 voitures particulières.

► 1. Immatriculations annuelles des voitures particulières entre 2018 et 2024



Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)

2. Part des voitures particulières neuves immatriculées par les entreprises



Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)

13,1 % d'immatriculations de véhicules neufs électriques

Les véhicules neufs électriques représentent 13,1 % des ventes (25 600 unités) en 2024 dans la région, contre 16,8 % (295 600 unités) en France (► 3). Leur part baisse par rapport à l'année précédente (-0,7 point), tandis qu'au national elle reste stable (+0,1 point). La motorisation électrique se situe en troisième position des ventes de véhicules neufs. Les ventes de voitures hybrides rechargeables reculent de 16,6 % (12 700 immatriculations), une baisse plus marquée qu'au national (-9,7 %).

La motorisation essence hybride non rechargeable est la seule à afficher une forte progression (46,0 %) avec 61 000 immatriculations neuves en 2024. Cette motorisation confirme ainsi sa deuxième place sur le marché du neuf. Les voitures hybrides non rechargeables diesel sont à peine représentées sur le marché du neuf (1 200 immatriculations).

La motorisation essence thermique reste la motorisation dominante parmi les immatriculations de voitures neuves (70 600 voitures), malgré une baisse de 11,3 % et une part de marché qui perd 4 points par rapport à 2023 (36,2 % des immatriculations de voitures neuves). La motorisation diesel thermique poursuit son déclin (-35,4 % sur le marché du neuf entre 2023 et 2024). En 2024, un peu plus de 14 100 voitures diesel neuves ont été vendues, un

volume semblable à celui des véhicules à motorisation hybride rechargeable.

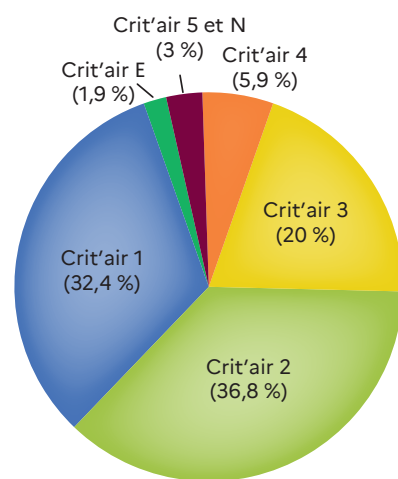
Le marché de l'occasion reste majoritairement tourné vers les moteurs thermiques : respectivement 52,3 % pour la motorisation diesel thermique (près de 276 300 voitures) et 37,0 % pour l'essence thermique (195 400 voitures).

Les motorisations électriques, hybrides rechargeables, diesel hybrides non rechargeables et essence hybrides non rechargeables gagnent du terrain mais restent peu présentes sur le marché de l'occasion.

71,1 % des véhicules d'occasion classés Crit'Air 2 ou mieux

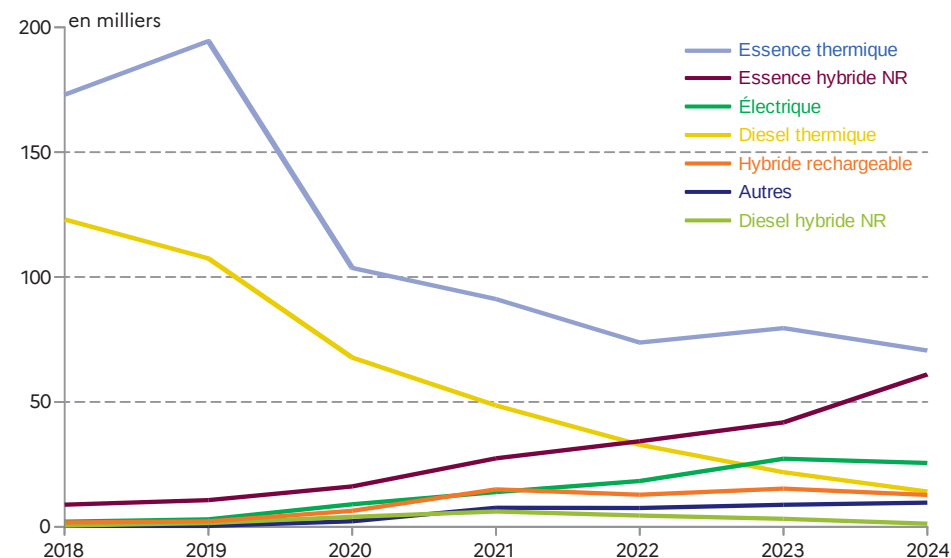
Les véhicules classés Crit'Air 1 ou E (34,3 %) et Crit'Air 2 (36,8 %) représentent la majeure partie des transactions dans l'occasion (► 4). La part des véhicules immatriculés en 2024 sur le marché de l'occasion classés 1 ou E progresse d'un peu plus de quatre points par rapport à 2023.

4. Immatriculations des voitures d'occasion en 2024 par classe Crit'Air



Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)

3. Immatriculations annuelles des voitures particulières neuves selon la motorisation



Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)

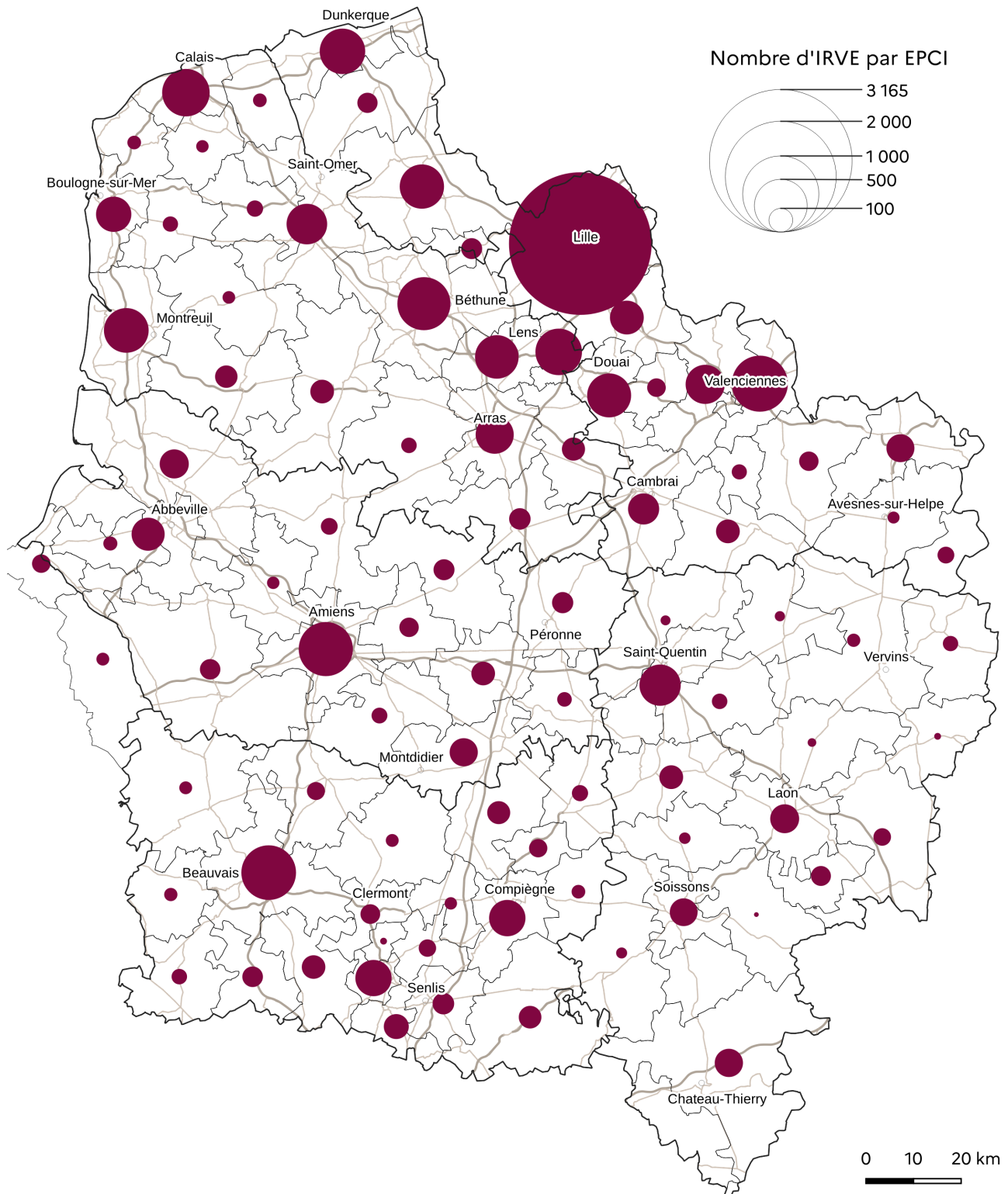
Les Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Électriques (IRVE)

Fin 2024, 9 300 IRVE sont répertoriées dans les Hauts-de-France (► 5).

Les zones denses et les grands axes routiers sont particulièrement bien dotés. Près de trois installations

sur cinq sont localisées dans les grands centres ou dans les centres urbains intermédiaires de la région. Un point de recharge sur cinq est situé dans une zone plus rurale.

► 5. Localisation des IRVE dans les Hauts-de-France fin 2024

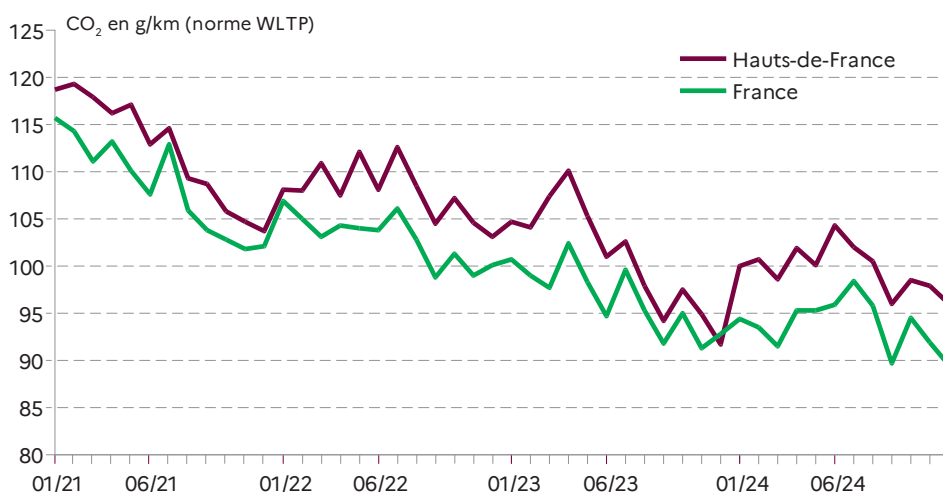


Source : Fichier consolidé des Bornes de Recharge pour Véhicules Électriques, data.gouv.fr au 01/01/2025

Baisse des émissions moyennes de CO₂

Les émissions moyennes de CO₂ des voitures neuves immatriculées en 2024 dans les Hauts-de-France (exprimées sur la base de la norme WLTP) s'établissent à 99,7 g/km contre 101,4 g/km en 2023 (► 6). Cette baisse s'explique par la forte diminution de la part des voitures essence et diesel thermiques dans les immatriculations neuves. Au national, les émissions sont passées de 96,2 à 93,6 g/km sur la même période. ■

► 6. Émissions moyennes de CO₂ des voitures particulières immatriculées



Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO)

Source

Répertoire Statistique des Véhicules Routiers (RSVéRo) : répertoire géré par le Service des données et études statistiques (SDES) des ministères en charge de l'aménagement du territoire et de la transition écologique. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Les résultats portent sur l'ensemble des véhicules connus dans le répertoire, à l'exception des immatriculations provisoires, des véhicules importés en transit et des véhicules immatriculés par un résident des collectivités d'outre-mer ou à l'étranger.

Les données de ventes d'occasions ont été légèrement révisées sur la période 2010-2023 afin d'intégrer dorénavant également les changements de locataires longue durée.

Ces relocations concernent environ 20 000 véhicules d'occasion en 2024 en France.

Définitions

Une voiture particulière désigne un véhicule motorisé affecté au transport de personnes et ayant au moins quatre roues, ainsi que neuf places maximum (chauffeur inclus). Elle ne doit pas dépasser un poids total autorisé en charge (PTAC) de 3,5 tonnes. Un véhicule particulier peut être utilisé à titre privé ou professionnel.

La classification Crit'air : La classification des véhicules polluants repose sur le système des [vignettes Crit'Air](#). Elle contient six classes, des véhicules peu polluants aux très polluants (électriques, Crit'Air 1 à 5). Les véhicules les plus anciens, immatriculés avant 1997, ne sont pas classés. Dans les données publiées par le SDES, la classe Crit'air est déterminée à partir des informations du certificat d'immatriculation, qu'une vignette ait été commandée ou non par leurs propriétaires. La vignette attribuée est valable toute la durée de vie du véhicule.

Pour en savoir plus

- [Immatriculations des voitures particulières en 2024 : baisse dans le neuf et léger rebond pour l'occasion](#), O. Didou et F. Limousin, SDES, février 2025.
- [Bilan annuel des immatriculations en 2023 en Hauts-de-France](#), Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France n°25, octobre 2024.
- [Bilan économique 2024 – Hauts-de-France : L'activité économique stable mais des dynamiques contrastées](#), Insee Conjoncture Hauts-de-France n°46, Insee, juin 2025.

Service gestionnaire

DREAL Hauts-de-France
44 rue de Tournai CS 40259, 59019 Lille Cedex

Direction de la publication

Julien Labit, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France.

Rédaction et conception graphique

Pôle atelier des données, service IDDÉE,
DREAL Hauts-de-France

Courriel : us.pad.siddee.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

ISBN : 978-2-11-167095-2